

# Garantie

## **GARANTIE LIMITÉE À CINQ AN DE LIFTMASTER® GARANTIE LIMITÉE À VIE SUR LE MOTEUR GARANTIE LIMITÉE D'UN AN SUR LE SYSTÈME DE PILE DE SECOURS**

Le Chamberlain Group, Inc. (le « Vendeur ») garantit au premier acheteur au détail de ce produit, pour la résidence dans laquelle ce produit sera installé à l'origine, que celui-ci est exempt de tout défaut matériel et/ou de fabrication pour une période de cinq ans à compter de la date d'achat, à l'exception du moteur qui est garanti contre tout défaut matériel et/ou de fabrication pour la vie du produit tandis que vous possédez votre résidence, et le système de pile de secours qui est garanti contre tout défaut matériel et/ou de fabrication pour une période d'un an à compter de la date d'achat. Pour que ce produit fonctionne correctement, il faut se conformer aux instructions relatives à l'installation, à l'opération, à la maintenance et aux tests. Le fait de ne pas se conformer strictement à ces instructions annulera la présente garantie limitée dans sa totalité.

Si, au cours de la période de garantie limitée, ce produit semble avoir un défaut couvert par la présente garantie limitée, appeler le 1-800-528-9131 sans frais, avant de démonter le produit. Des instructions de démontage et d'expédition vous seront fournies lors de votre appel. Veuillez envoyer le produit ou la pièce à notre centre de réparation, conformément aux instructions reçues, frais d'affranchissement et d'assurance prépayés. Une brève description du problème et un reçu daté prouvant l'achat devront être joints à tout produit retourné pour une réparation sous garantie. Les produits retournés au vendeur pour une réparation couverte par la garantie, qui après réception par le vendeur seront confirmés comme étant défectueux et couverts par la présente garantie limitée, seront réparés ou remplacés (à la seule discrétion du vendeur) sans frais pour vous et retournés port payé. Les pièces défectueuses seront réparées ou remplacées par des pièces neuves ou réusinées, à la seule discrétion du vendeur. [Les frais engagés pour le retrait et/ou la réinstallation du produit ou de tout composant incombent à l'acheteur.]

**TOUTE GARANTIE IMPLICITE POUR CE PRODUIT, Y COMPRIS, MAIS DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE ET D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, SE LIMITE A LA DUREE DE LA PERIODE DE GARANTIE LIMITEE APPLICABLE SUIVANT CI-DESSUS POUR LES COMPOSANTS CONCERNES; AUCUNE GARANTIE IMPLICITE NE. Certaines états ne permettent pas les limitations quant à la durée des garanties implicites, auquel cas la limitation précitée pourrait ne pas s'appliquer à vous. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS LES DOMMAGES QUI NE SONT PAS DUS À UN DÉFAUT, CEUX QUI SONT CAUSÉS PAR UNE MAUVAISE INSTALLATION, UNE OPÉRATION OU UN ENTRETIEN INADÉQUATS (INCLUANT, NOTAMMENT, LES AVARIES DUES À UN MAUVAIS TRAITEMENT, UN USAGE NON APPROPRIÉ, L'ABSENCE D'ENTRETIEN RAISONNABLE ET NÉCESSAIRE, DES RÉPARATIONS NON AUTORISÉES OU TOUTE MODIFICATION À CE PRODUIT), LES FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE POUR LA RÉINSTALLATION D'UNE UNITÉ RÉPARÉE OU REMPLACÉE, LE REMPLACEMENT DES PILES DES TÉLÉCOMMANDES ET DES AMPOULES OU DES UNITÉS INSTALLÉES POUR UNE UTILISATION NON RÉSIDENIELLE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS LES PROBLÈMES RELATIFS OU CONNEXES À LA PORTE DU GARAGE OU À LA QUINCAILLERIE DE LA PORTE DU GARAGE, NOTAMMENT LES RESSORTS DE LA PORTE, LES GALETS DE PORTE, L'ALIGNEMENT DE LA PORTE OU LES CHARNIÈRES. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS NON PLUS LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LES INTERFÉRENCES. LE VENDEUR NE SERA EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX OU INDIRECTS RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CE PRODUIT. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ DU VENDEUR POUR BRIS DE GARANTIE, RUPTURE DE CONTRAT, NÉGLIGENCE OU RESPONSABILITÉ STRICTE N'EXCÉDERA LE COÛT DU PRODUIT COUVERT AUX PRÉSENTES. NUL N'EST AUTORISÉ À ASSUMER POUR NOUS D'AUTRES RESPONSABILITÉS RELATIVEMENT À LA VENTE DE CE PRODUIT.**

Certaines provinces n'acceptant pas l'exclusion ou les restrictions relatives aux dommages spéciaux ou indirects, les restrictions ou exclusions figurant dans la présente garantie pourraient ne pas s'appliquer. La présente garantie limitée accorde certains droits légaux spécifiques à l'acheteur et il se peut qu'il ait d'autres droits qui varient d'une province à l'autre.